



INSTITUT
DES MÉTIERS
DE LA FORME

Institut des métiers de la forme (IMF)

Organisme de formation et Centre de formation des apprentis
24 rue de Chazelles 75017 PARIS
Tel : 01 43 70 05 33
Mail : contact@ecole-imf.fr
Site internet : www.ecole-imf.fr

Numéro de déclaration d'activité auprès de la Préfecture de PARIS : 11754098575
Numéro UAI : 0756115P
SIRET : 398 991 042 00100 - N°TVA : FR25 398991042
Siège social : 62 rue Jouffroy d'Abbans 75017 PARIS

PROGRAMME DE FORMATION BPJEPS OCT 2024

(Art L 6353-1 Code du travail)

Intitulé formation :

BP JEPS (brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport) Spécialité **Éducateur Sportif**, Mention **Activités de la forme**, option A « Cours collectifs », et B « Haltérophilie/Musculation ».

Objectifs / Compétences visées :

- Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure (Communiquer dans sa vie professionnelle / Prendre en compte les caractéristiques des publics / Contribuer au fonctionnement d'une structure)
- Mettre en œuvre un projet d'animation (Concevoir un projet / Mettre en œuvre un projet / Evaluer un projet)
- Concevoir et conduire une séance ou un cycle Cours collectifs (Concevoir la séance ou le cycle / Conduire la séance ou le cycle / Evaluer la séance ou le cycle)
- Concevoir et conduire une séance ou un cycle Musculation / Haltérophilie (Concevoir la séance ou le cycle / Conduire la séance ou le cycle / Evaluer la séance ou le cycle)
- Mobiliser les techniques de l'activité et les connaissances pour mettre en œuvre une séance en cours collectifs (Garantir les conditions de pratique en sécurité / Maîtriser et faire appliquer les règlements de l'option)
- Mobiliser les techniques de l'activité et les connaissances pour mettre en œuvre une séance Musculation / Haltérophilie (Garantir les conditions de pratique en sécurité / Maîtriser et faire appliquer les règlements de l'option)

Public :

Cette formation s'adresse **à tous les publics** à partir de 18 ans.

Le financement peut être personnel et/ou pris en charge par un CIF (Transition Pro), un OPCA (par l'intermédiaire d'un contrat d'apprentissage) ou un co-financier (région, pôle emploi, entreprise privée...). La formation est accessible aux personnes en situation de handicap (rampe d'accès aux PMR). Nous contacter pour toute demande d'informations. Référente du public en situation de handicap : Céline KERMANACH : 06 24 23 47 33).

L'IMF ne propose pas de solution de restauration ou d'hébergement.

Prérequis :

Pour accéder à la formation, il faut :

- >Etre âgé de 18 ans révolus à la date des certifications (et de 16 ans révolus à l'entrée en formation).
- >Avoir obtenu son diplôme **PSC1** (formation prévention et secours civique de niveau 1) ou équivalent
- >Avoir réussi ses **TEP AF** (tests d'exigence préalable activités de la forme) en cours collectifs **et** haltérophilie/musculation auprès d'un centre TEP habilité par la DRJSCS (<http://foromes.calendrier.sports.gouv.fr/#/tep>)
- >Être **retenu suite à des tests de sélection propres à l'IMF**
- >**Avoir un casier judiciaire vierge selon l'article L212-9 du Code du sport**

Aucune autre connaissance particulière préalable n'est obligatoire.

Positionnement à l'entrée en formation :

Le centre de formation intervient auprès du stagiaire pour vérifier et adapter les objectifs de la formation aux publics formés :

- >Rendez-vous individuel téléphoniques ou physiques
- >Mails personnalisés
- >Réunions d'information mensuelle gratuites et ouvertes à tous
- >Tests d'entrée en sélection pour évaluer le niveau physique du stagiaire et l'adaptation du profil aux objectifs de la formation.
- >entretien individuel de positionnement lors de l'inscription pour prendre en compte le parcours et les diplômes déjà validés. Mise à jour du volume horaire de formation et du tarif si nécessaire.

Equivalences et passerelles :

Il existe pour ce diplôme des équivalences par UC. Il y a également des possibilités d'équivalences pour les tests TEP et pour les EPMSP en début de formation.

Vous retrouvez ces informations dans le document « EQUIVALENCES » joint à ce programme.

Nous contacter pour toute question.

Employabilité et poursuites d'études :

A l'issu de la formation 100% de nos diplômés qui cherchent dans le domaine du Fitness trouvent une activité.

La poursuite et/ou le complément de formation est également possible en fonction du parcours intégral passé du candidat (liste non exhaustive) :

- >BTS diététique
- >DU Sport et Santé
- >BPJEPS AAN : maître-nageur sauveteur
- >Formations professionnelles continues qualifiantes : coaching mental, pilates, Yoga, Cross Fit, Cycling...
- >DEJEPS puis DESJEPS spécialité animation socio-éducative ou culturelle
- >DEJEPS puis DESJEPS perfectionnement sportif

Durée et horaires :

La formation en alternance (organisme de formation et structure d'accueil) se déroulera **entre le 30 septembre 2024 et le 27 juin 2025.**

Durée totale de la formation : 39 semaines

Formation (cours théoriques et pratiques) :	
39 semaines en alternance à 20 heures/semaine à l'IMF	780 h
<i>Dont FOAD</i>	<i>(48 h)</i>
<i>Certifications, jours fériés et interruptions</i>	<i>-64 h</i>
Total heures de formation	716 h

Structure d'accueil (prévisionnel stage en entreprise) :	
39 semaines en structure d'accueil à 15h/semaine	585 h
<i>Certifications, jours fériés et interruptions</i>	<i>-48 h</i>
Total heures entreprise	537 h*

Soit un total de : 1 253 h (hors certifications)

Horaires partie formation :

Les horaires des cours prévus possibles sont : 9h30 à 13h30 (*sous réserve de modifications*) et de 14h30 à 18h30 (*sous réserve de modifications*) du lundi au vendredi.

Horaires partie structure d'accueil :

Les heures de stage hebdomadaires à effectuées sont à répartir du lundi au dimanche en accord avec le responsable, en dehors des heures de formation, en laissant toujours un jour off dans la semaine sans IMF et sans club de sport.

Méthodes mobilisées : moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

La pédagogie se répartie entre les cours théoriques en salle de formation où les stagiaires sont assis (50% du temps total de formation environ) et les cours de pratique physique cours collectifs et musculation (50% restant).

Il y aura des heures de formation à distance synchrone pour suivre le cours avec le formateur et des heures asynchrones avec du travail à domicile.

Notre démarche est la suivante :

- >présentation des éléments théoriques simples
- >utilisation du paper-board
- >Présentation power-point sur vidéo-projecteur et diffusion de vidéos si nécessaire.
- >travail sur support pédagogique remis aux stagiaires : book de formation
- >Bibliographie distribuée.
- >apports méthodologiques illustrés d'exemples
- >échange et débat par de la participation active et l'expérimentation des stagiaires (jeux de rôles...)
- >exercices de mise en situation
- >examens blancs réguliers

La formation théorique :

Elle se déroulera à l'IMF, 24 rue de Chazelles 75017 PARIS

Les stagiaires seront dans une salle de cours théoriques comprenant 25 places assises, tables, paper-board, tableau effaçable, vidéoprojecteur.

Des supports papiers seront distribués.

La formation pratique :

Elle se déroulera également à l'IMF, 24 rue de Chazelles 75017 PARIS dans une salle de fitness comprenant le matériel fitness nécessaire (bâtons, haltères, élastiques, step, sono, miroir) et le matériel musculation : plateau d'haltérophilie, machines musculation, machines cardio.

Les formateurs intervenants sont* :

NOM	PRENOM	DIPLÔMES
KERMANACH	Céline	>BEES métiers de la forme
BOURGEOIS	Kenny	>Master 1 >Ostéopathe DO >Licence STAPS Entraînement sportif >Brevet d'Etat HACUMESE >Crossfit >Diplôme FISAF Personal trainer >Instructeur Lutte-contact et Grappling
PERRIGAULT	Hervé	>DU Diététique et maladies de la nutrition >Diplôme thérapie manuelle >Diplôme d'État Masseur Kinésithérapeute
NIEL	Romain	>Master STAPS >Doctorat en sciences de la vie et de la santé >DEUST et BPJEPS APT
SULTAN	Sophie	>BEES Métiers de la Forme >Pilates >Step/LIA >Reebok
BEILLEAU	Aude	>BEES Métiers de la Forme >Les Mills >Pilates >Diététique
ALLAIN-LAUNAY	Quentin	>BP JEPS AGFF C et D >Formation Rick Odums >Master 2 Fiscalité
TANVET-ABADIA	Julien	>Brevet fédéral haltérophilie et force athlétique >DU préparation physique >BP JEPS AGFF >Cross Fit...

**Sous réserve de modifications.*

Contenu et support pédagogique :

MATIERES ENSEIGNEES	HEURES*
Réglementation professionnelle, psychologie, publics	120h
Pédagogie « musculation » et haltérophilie (option B)	198h
Pédagogie « cours collectifs » (option A)	188h
Anatomie, physiologie et autres connaissances théoriques	210h
FOAD	
TOTAL	731h

Modalités d'évaluation et suivi des stagiaires pendant et à l'issu de la formation

Les stagiaires sont suivis pendant la formation grâce aux outils suivants :

>En début de formation : auto positionnement sur les compétences attendues, puis **évaluation par le formateur** et tuteur selon la grille des compétences attendues avec **les EPMS** (tests d'exigence préalable à la mise en situation pratique en cours collectifs et en musculation).

>**Interrogations orales** tout au long de la formation pendant les cours

>**Interrogations écrites** tout au long de la formation pendant les cours et **QCM** pour valider les compétences visées

>**Carnet de suivi de l'alternance** à remplir par le stagiaire et le tuteur sur les missions effectuées sur la partie pratique de la formation en alternance.

>**Élection de 2 délégués et conseil de classe** à mi-parcours pour échanger avec les stagiaires et prendre en compte leur retour.

>**Mises en situation pédagogiques** (situations individuelles et par groupe, préparation de séances, animation et analyse de séances)

>**Deux périodes d'évaluations formatives** (QCM, cours collectifs, haltéro/musculation)

>**Oraux blancs** pour UC1 et UC2

>**Feuilles d'émargement** à signer par demi-journée par le stagiaire et par le formateur.

>Envoi d'un **récapitulatif mensuel de l'état de présence des stagiaires, aux structures d'accueil** (et aux financeurs en faisant la demande : Pôle Emploi, OPCA...)

>**Questionnaire de satisfaction** de fin de formation.

>**Certifications officielles** : UC1, UC2, UC3 et UC4.

Pour les certifications finales par UC, les stagiaires sont jugés selon des grilles de certification. Ces grilles sont expliquées et transmises aux stagiaires dès le démarrage de la formation.

En fin de formation les stagiaires reçoivent :

>Une attestation de fin de formation rappelant notamment le nombre d'heures.

>Un état récapitulatif des UC validées

>Un ou deux diplômes en fonction de la réussite aux certifications officielles (et un certificat européen Europe Active si les 2 diplômes sont validés).

Respect des standards d'enseignement selon la certification européenne EHFA Europe Active

L'IMF s'engage à respecter le code des pratiques éthiques d'Europe Active, notamment les points suivants :

>Se conformer à toutes les demandes d'informations et de preuves de la part de l'organisme accréditeur.

>Assister Europe Active en cas de contrôle de l'accréditation.

>Informer Europe active en cas de modification des critères d'approbation.

>Maintenir un niveau élevé de compétences dans son équipe pédagogique.

>Mise en place et respect d'une procédure qualité (QUALIOP)

>Faire preuve de respect envers nos stagiaires formés et assurer leur sécurité dans la formation.

>Communiquer aux diplômés tous les éléments liés à Europe active.

>Avoir une assurance responsabilité civile...

Indicateurs

Nombre de stagiaires lors de la dernière session (en 1 classe)	21
Taux moyen abandon formation (11 sessions depuis 2013)	7%
Taux moyen de réussite à l'examen (11 sessions depuis 2013)	88%
Taux moyen réussite des apprentis (4 sessions depuis 2020)	88%
% moyen de stagiaires satisfaits de la formation (11 sessions depuis 2013)	95%
Taux moyen rupture contrats apprentissages (4 sessions depuis 2020)	7%

Plus d'infos et d'indicateurs liés à l'apprentissage sur : « BP JEPS spécialité Educateur sportif »
<https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/metier?metier=MET.783>

Référents de l'organisme de formation, chargée des relations avec les stagiaires

Responsable pédagogique :

Celine KERMANACH celine.kermanach@ecole-imf.fr 01.43.70.05.33 / 06.24.23.47.33

Coordinatrice cours collectifs :

Aude BEILLEAU

Coordinateur haltérophilie/musculation :

Kenny BOURGEOIS

Administratif :

Quentin ALLAIN-LAUNAY quentin.allain-launay@ecole-imf.fr 01.43.70.05.33

Institut des métiers de la forme (IMF)

24 rue de Chazelles 75017 PARIS

Tel : 01 43 70 05 33

Numéro de déclaration d'activité auprès de la Préfecture de PARIS : 11754098575

SIRET : 398 991 042 00100 - N°TVA : FR25 398991042

Siège social : 62 rue Jouffroy d'Abbans 75017 PARIS